

## Description des corrections de la version 1.6.4.J

Date	Version	Auteur	Commentaire
04/04/2013	3.0	P.Caspar	Création

### Sommaire

1	<i>Appel #0313</i> : Problème import sur S32 .....	2
2	<i>Appel #0326</i> : Habilitations sur S.A. ....	2
3	<i>Appel #0324</i> : Retour de recette T64J .....	3
4	<i>SESAM 89212</i> : Amélioration rattachement d'un inscrit sur inscription groupée.....	3
5	<i>SESAM 91944</i> : Effectif dépassé sur plages de production.....	4
6	<i>SESAM 93187</i> : Suppression code d'imputation comptable.....	4
7	<i>SESAM 93980</i> : Affichage du montant OR erroné au Retour Ordo du premier transfert.	5
8	<i>SESAM 94630</i> : Montant à 0 en Retour Ordo !.....	5
9	<i>SESAM 94774</i> : Bouton Modifier Imputation comptable .....	6
10	<i>SESAM 94945</i> : Imputation désactivée.....	6
11	<i>SESAM 95370</i> : Option "Tout sélectionner" sans effet .....	6
12	<i>SESAM 95549</i> : Trier sur nom plutôt que numéro stagiaire.....	7
13	<i>SESAM 95556</i> : Dates d'inscription erronées .....	7
14	<i>SESAM 95927</i> : Tout sélectionner ne marche pas sur des dates filtrées .....	7
15	<i>SESAM 96206</i> : Abs excusées - non justifiées / Abs facturables et non facturables .....	8
16	<i>SESAM 97119</i> : Inscription groupée - onglet situation inscription principale impacte onglet situation sur inscription individuelle stagiaire .....	8
17	<i>SESAM 97120</i> : Champ non référencé .....	9
18	<i>SESAM 97181</i> : Import impossible sur C26R.....	9
19	<i>SESAM 97196</i> : Perte d'intégrité d'information sur un règlement .....	9
20	<i>SESAM 79553</i> : Surconsommation d'heures sur SE .....	10
21	<i>SESAM 88329</i> : Heures consommées pour un formateur > heures prévues dans la SA....	11
22	<i>SESAM 89077</i> : Compteurs intervenants (SE situations d'emploi) .....	11
23	<i>SESAM 92239</i> : V164 - réalisé SE > prévisionnel .....	11
24	<i>SESAM 92239</i> : SA des intervenants à recadrer .....	11
25	<i>SESAM 97332</i> : BLOCAGE dans le module FUSION FISSION.....	12
26	<i>SESAM 97400</i> : Affectation confirmée ou réalisée en dehors de la SE le module.....	12
1	<i>Evolution #0013</i> : Changement client d'une inscription .....	13
2	<i>Evolution 0059-2</i> : Amélioration du rattachement d'un inscrit individuel sur une inscription groupée - Complément (saisie SSE/SSF).....	14
1	<i>Evolution 103-4.a</i> : Interface GFC RCBC : modification retour ORDO .....	15

**REMARQUE IMPORTANTE** : des éléments actifs sur les pages HTML ayant été modifiés (JavaScript, fichiers CSS, ...), il est nécessaire de vider le cache des navigateurs des postes clients après mise en place sur le serveur de cette nouvelle version

## *Demandes traitées (Hors Sésam)*

### 1 Appel #0313 : Problème import sur S32

**Rappel du signalement :**

Suite mail à l'assistance portant sur un problème de non visibilité d'une plage type après import (LIMOGES).

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le problème provenait du fait que des champs faisant partie d'un fichier d'import mais non renseignés dans celui-ci sont positionnés à la valeur NULL dans la table cible DB2 par le module d'import ; or, un certain nombre de requêtes du module de planification ne fonctionnent pas si les champs sur lesquels elles portent sont à la valeur NULL. Le module import a été modifié pour positionner une la valeur 'vide' dans de tels cas.

### 2 Appel #0326 : Habilitations sur S.A.

**Rappel du signalement :**

Question sur la procédure pour limiter via habilitations l'accès aux Situations Administratives

**Analyse du problème et correction apportée :**

Pour pouvoir déclarer des habilitations de profil ou utilisateurs sur S.A., on doit avoir au préalable déclaré sous login d'administrateur académique la table des S.A. (C16S) dans les habilitations (fichier XHF) et l'avoir croisée avec le module de gestion du personnel (ST7008). Ces déclarations n'avaient pas été livrées en standard ; le présent lot va réparer cet oubli en déclarant dans le fichier XHF des habilitations les tables suivantes liées aux personnels :

- Cursus (C16A)
- Diplômes (C16D)
- Formations (C16F)
- Situations Administratives (C16S)

### 3 Appel #0324 : Retour de recette T64J

**Rappel du signalement :**

Suite mail à l'assistance signalant des problèmes à corriger suite à la recette de la première livraison T64J du 31/03/2013.

**Analyse du problème et correction apportée :**

Deux problèmes ont été pris en charge :

- Inscription en masse sur groupée : les champs SSE et SSF ont été colorés en jaune pour signaler leur caractère obligatoire.
- Changement client d'une inscription : si le client d'une inscription est différent du client de la fiche du stagiaire, le message d'alerte n'est maintenant affiché qu'au moment où on valide la modification du code client.

### *Demandes traitées (Signalement Sésam)*

### 4 Signalement SESAM 89212 : Amélioration rattachement d'un inscrit sur inscription groupée

**Rappel du signalement :**

« Action créée avec un parcours-type et un parcours-modèle planifié et tarifé Client créé Stagiaires créés (saisies des SSE et SSF plus ou moins bien faites...) Inscription créée (n° 9554). Je clique sur le bouton "Inscript° en masse".

=> Message d'erreur (rouge : bloquant) disant : "Le champ Situation face à l'Emploi de l'inscription groupée doit être préalablement renseigné Le champ Situation face à la Formation de l'inscription groupée doit être préalablement renseigné"

1er problème => ces champs sont obligatoires alors que la saisie du SSE et SSF se fait côté Stagiaires (et qu'elle peut être différente d'un stagiaire à l'autre). Je renseigne malgré tout les SSE (01) et SSF (00) sur l'inscription groupe. Je clique de nouveau sur le bouton "Inscript° en masse". Je peux cocher les 5 stagiaires et les inscrire.

Les 5 inscriptions sont bien faites avec le parcours individuel copié automatiquement

2ème problème => les SSE et SSF saisis dans les fiches Stagiaires ne sont pas réutilisés pour alimenter les inscriptions, ce sont les SSE et SSF saisis dans l'inscription groupe qui font foi.

=> Que saisir lorsque l'on a un groupe de demandeurs d'emploi (avec des SSE différents... +26ans -26ans...) financé à l'heure groupe ?

=> Cette récupération SSE/SSF n'avait pas été abordée lors de la rédaction du Cahier Des Charges et aucune demande de complément a été faite au groupe d'experts lors du développement ».

**Analyse du problème et correction apportée :**

La question des SSE/SSF sera traitée comme décidé lors du comité d'experts (voir chapitre sur l'évolution #0059-2 plus bas dans ce document au §Erreur !

**Source du renvoi introuvable.) :**

- Suppression des champs SSE/SSF de la fiche stagiaire et de la mécanique d'héritage sur les inscriptions
- La saisie des SSE/SSF sera rendue facultative sur l'inscription groupée
- Les colonnes SSE et SSF seront ajoutées sur la liste des stagiaires à sélectionner pour création en masse, avec pré initialisation éventuelle depuis la groupée et possibilité de saisie/modification directe sur la liste.

**5 Signalement SESAM 91944 : Effectif dépassé sur plages de production**
**Rappel du signalement :**

Des cas de dépassement de l'effectif maximum sur plages de production ont été signalés.

**Analyse du problème et correction apportée :**

Des contrôles ont été ajoutés sur un certain nombre de points d'entrée dans la manipulation des plages et parcours afin d'interdire ou de ne pas exécuter l'opération :

- Déplacement de stagiaires d'une plage vers une autre
- Report de l'affectation de plages sur un Parcours Modèle vers les Parcours Individuels liés
- Report de l'affectation de plages sur un Parcours de Groupe vers les Parcours Individuels liés

**6 Signalement SESAM 93187 : Suppression code d'imputation comptable**
**Rappel du signalement :**

« On peut allégrement supprimer un code d'imputation comptable même s'il est encore utilisé dans les exercices de convention sans aucun message d'erreur ni même d'alerte y compris sur l'exercice en cours. Les champs correspondants de la table des exercices de convention S73E ne sont alors plus renseignés. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Une relation entre les tables SCO et S73E a été ajoutée dans les tables du modèle des données (X44/X46) afin d'interdire la suppression d'un code d'imputation référencé dans une année de convention.

**7 Signalement SESAM 93980 : Affichage du montant OR erroné au Retour Ordo du premier transfert**

**Rappel du signalement :**

« Dans le traitement de retour ordo des conventions, la liste des conventions s'affiche bien mais pas avec le bon montant pour le premier transfert. En effet, pour les conventions pluriannuelles qui ont fait l'objet d'un avenant en 2012, le montant de l'OR 2013 est le montant total de l'exercice 2013. Or c'est la différence entre le montant des deux exercices 2013 qui s'affiche. Pour information, la gestion de ce montant dans la liste des conventions à envoyer en accord ordo semble juste. Il faudrait reprendre la même logique. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le traitement de retour ORDO a été corrigé afin que le calcul soit correctement effectué

**8 Signalement SESAM 94630 : Montant à 0 en Retour Ordo !**

**Rappel du signalement :**

« Le Greta a procédé, à ce jour, à 3 Envoi ordo. Dans le 3e Envoi ordo apparaissait 4 conventions dont un avenant pour un montant de 3474,57 euros en 2013. Dans le tableau récapitulatif '2 - Retour ORDO', la convention apparaissait avec un montant à 0. La collègue a validé 3 des 4 conventions mais n'a donc pas validé le retour ordo pour cette convention hors la convention est bien passé dans GFC pour le montant de 3474,57 euros.

- 1) Devons-nous forcer manuellement l'Accord ORDO avec l'habilitation ad hoc ?
- 2) Que se passera-t-il si nous devons procéder à une annulation de recette le n° de transfert n'existant pas sur cette convention ?
- 3) Ne faudrait-il pas corriger le tableau récapitulatif '2 - Retour ORDO' ?
- 4) L'édition RM 'MTAB\_GFC\_transfert' ne prend pas en compte cette convention... »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le traitement de retour ORDO a été corrigé afin que le calcul soit correctement effectué

**9 Signalement SESAM 94774 : Bouton Modifier Imputation comptable**

**Rappel du signalement :**

« Problème lors du changement d'imputation après clôture et avant 1er transfert GFC : l'utilisation du bouton Modifier Imputation Comptable ne corrige pas l'intégralité des données et seul le champ S73EPCO a été changé. Les champs S73EACT, S73ECGE, S73ESAN, S73ECGF contiennent les anciennes valeurs. Merci de passer un script correctif pour que nous puissions générer un ZIP pour GFC correct. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

En réalité, le changement de code d'imputation fonctionne correctement à partir du moment où on le modifie via la fonctionnalité de recherche (Loupe), mais il y avait effectivement un problème si le champ était modifié en saisie directe sans passer par la recherche. Ce point est désormais corrigé.

**10 Signalement SESAM 94945 : Imputation désactivée**

**Rappel du signalement :**

« Le GRETA a changé sa liste d'imputations pour 2013 : création de nouvelles imputations, MAJ des codes sur exercices 2013 et 2014 désactivation des anciennes. Une secrétaire veut modifier une convention pluriannuelle 2012-2013 (diminution des heures sur 2013) la convention est à l'état "En Cours". Modifier + exercices : on arrive sur l'onglet '2012' > Clic sur l'onglet '2013' => ERREUR : Imputation Comptable non définie ou fiche désactivée. Que faire ? »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Problème corrigé : le contrôle bloquant sur code d'imputation désactivé ne se fait plus sur les exercices clôturés

**11 Signalement SESAM 95370 : Option "Tout sélectionner" sans effet**

**Rappel du signalement :**

« Dans le parcours d'un stagiaire, onglet Plages affectées, le bouton "Tout sélectionner" est sans effet. Ce n'est pas lié au cache. Le bouton "Tout sélectionner" sur d'autres écrans est bien opérationnel. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

En réalité, ce problème ne se pose que si on a au préalable fait une sélection par dates sur la liste des plages affectées. Ce problème est corrigé et la fonction de sélection de toutes les plages est désormais opérationnelle dans ce cas.

**12 Signalement SESAM 95549 : Trier sur nom plutôt que numéro stagiaire**

**Rappel du signalement :**

« Lorsque l'on veut faire une inscription en masse dans une inscription groupée la liste des stagiaires du client de l'inscription peut être longue. Pour retrouver les stagiaires le tri par nom serait plus facile ; peut-on donner la possibilité de trier par nom ou bien les afficher directement par nom ? »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Fait.

**13 Signalement SESAM 95556 : Dates d'inscription erronées**

**Rappel du signalement :**

« Sur une inscription groupe, les dates de l'inscription peuvent bien sûr être différentes de celles de l'action. Dans ce cas les stagiaires, qu'ils soient inscrits en masse ou de façon individuelle héritent des dates de l'action, ce qui oblige à les modifier une par une. Il serait préférable qu'ils héritent des dates de l'inscription du groupe. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Fait.

**14 Signalement SESAM 95927 : Tout sélectionner ne marche pas sur des dates filtrées**

**Rappel du signalement :**

« Dans les plages affectées, lorsqu'on visualise la totalité du parcours, l'option tout sélectionner fonctionne. Lorsqu'on filtre une partie des plages (par dates de début et de fin), l'option ne fonctionne plus. Malgré un vidage du cache, rien ne change. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

En réalité, ce problème ne se pose que si on a au préalable fait une sélection par dates sur la liste des plages affectées. Ce problème est corrigé et la fonction de sélection de toutes les plages est désormais opérationnelle dans ce cas

**15 Signalement SESAM 96206 : Abs excusées - non justifiées / Abs facturables et non facturables**

**Rappel du signalement :**

« Depuis la T64, les absences sont qualifiées de facturables et non facturables (en lieu et place de excusées ou non justifiées). Cela permet de lever toute ambiguïté et c'est très bien. Serait-il possible de répercuter ce nouveau vocabulaire dans les états nationaux qui l'utilisent, en particulier dans l'état MACT\_heures\_stagiaires. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le modèle d'état RM en question (MACT\_heures\_stagiaires) a été corrigé.

**16 Signalement SESAM 97119 : Inscription groupée - onglet situation inscription principale impacte onglet situation sur inscription individuelle stagiaire**

**Rappel du signalement :**

« Dans notre académie, nous avons rendu obligatoire, la saisie dans la fiche stagiaire de l'onglet situation et en particulier, les rubriques situation du stagiaire face à l'emploi et situation du stagiaire face à la formation. En cas d'inscription groupée, le système PROGRE demande à ce que soit renseigné dans l'inscription principale l'onglet situation. Cette saisie, "écrase" au cours de l'inscription en masse, la saisie faite au préalable pour chacun des stagiaires et oblige les assistantes à corriger l'onglet situation sur chaque inscription individuelle du stagiaire. Le temps gagné est à nouveau "perdu". Que pouvons-nous faire ? Cela implique que le stagiaire peut avoir deux situations en même temps. L'une dans sa fiche, l'autre dans une inscription groupée. Le problème se pose essentiellement sur les financements groupe fonds publics. Ex.: formation de groupe de 25 stagiaires assistantes maternelles. Les participants (contrairement à des salariés du privé) n'ont pas forcément la même situation face à l'emploi et à la formation. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

La question des SSE/SSF sera traitée comme décidé lors du comité d'experts (voir chapitre sur l'évolution #0059-2 plus bas dans ce document) :

- Suppression des champs SSE/SSF de la fiche stagiaire et de la mécanique d'héritage sur les inscriptions
- La saisie des SSE/SSF sera rendue facultative sur l'inscription groupée
- Les colonnes SSE et SSF seront ajoutées sur la liste des stagiaires à sélectionner pour création en masse, avec pré initialisation éventuelle depuis la groupée et possibilité de saisie/modification directe sur la liste.



**17 Signalement SESAM 97120 : Champ non référencé**
**Rappel du signalement :**

« Le champ S72IMP n'est pas dans la liste et ne peut être exporté depuis Progré (champ visible lors d'une interrogation par dbvisualiser ou par une requête dans un REP). »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le champ S27IMP est désormais référencé dans le dictionnaire des données.

**18 Signalement SESAM 97181 : Import impossible sur C26R**
**Rappel du signalement :**

« Lors de la mise à jour par import de la table C26R, PROGRé contrôle systématiquement la présence d'au moins une imputation dans la table C26I. En cas de règlement non imputé, aucune correspondance n'existe dans la table C26I et alors le contrôle de présence d'au moins une imputation dans la table C26I devient bloquant. La mise à jour par import de la C26R ne peut donc aboutir. Nous avons rencontré cette difficulté dans le cas suivant :

Ligne n°2 : Clé étrangère (C26I\_C26R) non respectée : (XXX, 2013, 2, 47533) non trouvé dans C26I. Il ne s'agit pas de créer des règlements mais bien de mettre à jour des règlements existants. »

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le type de relation a été modifié dans le dictionnaire des données afin de permettre cet import. Noter qu'il existe un script de reconstitution des champs de totalisation de règlements imputés, et qu'il est donc possible de demander à l'assistance de relancer le calcul de ces champs plutôt que de tenter de les corriger par un import.

**19 Signalement SESAM 97196 : Perte d'intégrité d'information sur un règlement**
**Rappel du signalement :**

Un GRETA a signalé un cas dans lequel les cumuls de montants réglés sur factures sont désynchronisés suite à des manipulations d'imputations ou suppression d'imputations manuelles de règlements sur factures.

**Analyse du problème et correction apportée :**

Le cas n'a pu être reproduit. Cependant un script de reconstitution des champs de cumuls concernés a été livré afin de retrouver des montants corrects.

**20 Signalement SESAM 79553 : Surconsommation d'heures sur SE**
**Rappel du signalement :**

« Heures consommées et réalisées supérieures au prévu pour une situation d'emploi ».

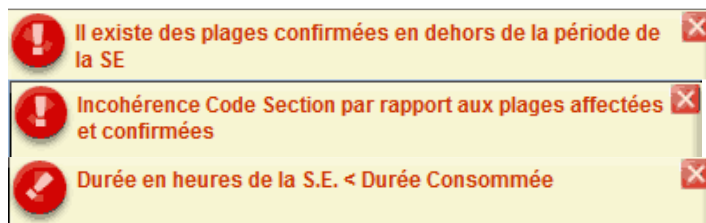
**Analyse du problème et correction apportée :**

Il n'est pas possible d'affirmer que la totalité des causes de désynchronisation des compteurs d'heures sur S.E. sont résolus, mais un cas particulier a été identifié, qui peut expliquer à lui seul une bonne partie des problèmes observés : il s'agit d'une manipulation consistant à ouvrir dans une fenêtre une S.E. en modification, pendant qu'on travaille en confirmation de plages (donc rattachement de l'affectation formateur à la S.E.) sur une autre fenêtre : si on modifie le contenu de la S.E. (la durée en particulier) et qu'on valide la modification, on risque d'enregistrer une S.E. qui est ainsi devenue incompatible avec les plages confirmées pendant ce laps de temps, car les contrôles de confirmation de plage et le cumul des durées se font sur l'état de la S.E. avant modification.

Des contrôles complémentaires ont donc été mis en place au moment de la validation d'une modification de S.E. :

- Recalcul des compteurs et vérification de la durée consommée par rapport à la durée de la S.E.
- Cohérence des dates des affectations confirmées liées à la S.E. par rapport à la période de la S.E.
- Cohérence des critères de sélection de la S.E. (CP, Section, Activité, Matière, Besoin) par rapport aux affectations confirmées liées à la S.E.
- 

Si l'un de ces contrôles détecte un problème, la validation de la modification sera alors interdite et l'utilisateur devra soit abandonner sa modification, soit adapter les valeurs aux affectations confirmées existantes :



Par ailleurs, un bouton « Recalculer Durées » a été ajouté sur l'écran de la S.E., même en mode modification, afin que l'utilisateur puisse vérifier si les compteurs de la S.E. ont évolué pendant sa session de modification suite à des confirmations de plages faites sur une autre fenêtre ou par un autre utilisateur.

**21 Signalement SESAM 88329 : Heures consommées pour un formateur > heures prévues dans la SA**

**Rappel du signalement :**

« Sur le Greta 13D Mme X a un nombre d'heures consommées supérieur au nombre d'heures prévues dans la SA ».

**Analyse du problème et correction apportée :**

Même solution que signalement précédent.

**22 Signalement SESAM 89077 : Compteurs intervenants (SE situations d'emploi)**

**Rappel du signalement :**

« Toujours des écarts entre le consommé stocké et le consommé réel ».

**Analyse du problème et correction apportée :**

Même solution que signalement précédent.

**23 Signalement SESAM 92239 : V164 - réalisé SE > prévisionnel**

**Rappel du signalement :**

« Les heures consommées et les heures réalisées peuvent être SUPÉRIEURES aux heures de la Situation d'Emploi... ».

**Analyse du problème et correction apportée :**

Même solution que signalement précédent.

**24 Signalement SESAM 92239 : SA des intervenants à recadrer**

**Rappel du signalement :**

« Consommé d'une SA inférieur à la réalité => correction par le bouton RECALCULER ».

**Analyse du problème et correction apportée :**

Même solution que signalement précédent.

**25 Signalement SESAM 97332 : BLOCAGE dans le module  
FUSION FISSION****Rappel du signalement :**

Message d'erreur dans le log du traitement de fusion, indiquant un problème de violation de contrainte de clé primaire lors du traitement de la table S17 (Moyens matériels).

**Analyse du problème et correction apportée :**

Une faille a été détectée dans le cas où deux GRETA qui fusionnent utilisent les mêmes codes besoins pour les moyens matériels. Ce problème a été corrigé

**26 Signalement SESAM 97400 : Affectation confirmée ou  
réalisée en dehors de la SE le module****Rappel du signalement :**

« Des affectations formateurs confirmées ou réalisées avec une SE non valide : la plage est en dehors de la période de la SE. ... Il y a bien le contrôle de validité d'une SE lors de l'affectation au formateur, il n'y a plus de contrôle de validité lors de la modification de la SE (à part les dates de la SA) ».

**Analyse du problème et correction apportée :**

Problème corrigé

# EVOLUTIONS

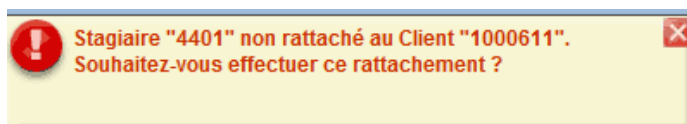
## 1 Evolution #0013 : Changement client d'une inscription

Il est désormais possible de modifier le client d'une inscription :

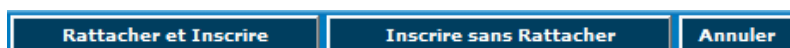
Notez cependant que cette possibilité ne sera pas ouverte dans le cas où l'inscription est financée par une convention liée au client à modifier (types inscription, client, client/action) qui finance d'autres inscriptions ; il sera alors nécessaire de détacher au préalable l'inscription de la convention.

Au moment de la validation de la modification :

- Une confirmation de modification du client sur la fiche du stagiaire est demandée :



Les possibilités sont alors :



- Rattacher et inscrire : rattacher le stagiaire au nouveau client et valider l'inscription.
- Inscrire sans rattacher : valider l'inscription sur le nouveau client sans toutefois rattacher le stagiaire à celui-ci.
- Annuler : revenir sur la fiche d'inscription à modifier, sans valider.

- Le cas échéant, la modification du code client de l'inscription est reportée sur les conventions qui financent cette inscription et qui portaient sur l'ancien code client (sous réserve du contrôle préalable évoqué plus haut).
- **Remarque importante** : seul le client « bénéficiaire » est modifié sur la convention, et en aucun cas le client financeur. Noter bien que si l'ancien client était aussi le financeur de la convention, il restera donc le financeur de cette convention.

## 2 Evolution 0059-2 : Amélioration du rattachement d'un inscrit individuel sur une inscription groupée - Complément (saisie SSE/SSF)

La présente évolution résulte des décisions prises par le Comité d'Experts du 22/11/2012 :

- Suppression des champs SSE et SSF sur la fiche stagiaire :



Description	Situation	Mémo	Diplômes	Mots Clés	Act. Com.	Inscriptions	Cursus	Classif.
Catégorie professionnelle : 50 : EMPLOYES Identifiant Pôle Emploi : 124AZE78 Date inscription Pôle Emploi : 15/02/2010 Identifiant National Elève :								

- Par conséquent, les champs SSE et SSF de l'inscription ne seront plus initialisés par défaut avec les valeurs correspondantes de la fiche stagiaire : on devra obligatoirement servir ces champs à chaque saisie d'inscription.
- Sur l'inscription groupée, ces champs ne sont plus rendus obligatoires.
- Sur l'écran de sélection des stagiaires pour inscription en masse, les colonnes SSE et SSF ont été ajoutées, pré initialisées avec les valeurs SSE et SSF de l'inscription groupée, s'ils ont été saisis.

Version : 7.15288 (1.6.4H) Dossier Inscription Etat

Inscriptions PROGRE-T64 XXV 1477 Attente Financement

Masquer stagiaires inscrits Client 1 000010

N° Stg	Nom, Prénom	SSE	SSF	C.P/Ville	Client
7752	M. Albert Einstein	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7753	M. Albert Schweitzer	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
3106	Mlle <del>GREENGARDON</del>	[dropdown]	[dropdown]	66110 AMELIE LES BAINS	1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7755	M. <del>QUINQUEN-MERET</del>	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7760	M. Di Carpaccio Leonardo	[dropdown]	[dropdown]	75000 PARIS	1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7757	M. Kent Clark	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
197	Mme <del>WINDENBACH</del>	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
1607	Mlle <del>ROUSSEAU-CARMON</del>	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7763	M. Simpson Homer	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7762	Mlle Simpson Lisa	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7797	M. TEST CPL	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7758	M. Wayne Bruce	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS
7759	Mme Wonder Woman	[dropdown]	[dropdown]		1000010 THERMES D'AMELIE LES BAINS

0\* : ACTIVITE PROFESSIONNELLE  
 01 : SALARIE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL  
 02 : CONTRAT DE TYPE PARTICULIER  
 03 : NON SALARIE  
 1\* : SALARIE PRIVE D'EMPLOI  
 10 : SALARIE EN RECONVERSION  
 2\* : DEMANDEUR D'EMPLOI  
 20 : DEMANDEUR D'EMPLOI= MOINS DE 26 ANS  
 21 : DEMANDEUR D'EMPLOI= PLUS DE 26 ANS  
 22 : DEMANDEUR D'EMPLOI= RMI  
 23 : DEMAND.EMPLOI:-26 ANS -1 AN POLE EMPLOI  
 24 : DEMAND.EMPLOI:-26 ANS 1->3 ANS POLE EMPLOI  
 25 : DEMAND.EMPLOI:-26 ANS +3 ANS POLE EMPLOI  
 26 : DEMAND.EMPLOI:+26 ANS -1 AN POLE EMPLOI  
 27 : DEMAND.EMPLOI:+26 ANS 1->3 ANS POLE EMPLOI  
 28 : DEMAND.EMPLOI:+26 ANS +3 ANS POLE EMPLOI  
 3\* : SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE  
 30 : JEUNE  
 31 : ETUDIANT, ELEVE  
 32 : RETRAITE  
 33 : PERSONNE AU FOYER  
 34 : DETENU

Inscrire Annuler

**Remarque Importante** Bien noter qu'après la mise en place de cette évolution, les saisies faites sur les champs SSE et SSF de la fiche stagiaire seront rendues inutilisables.

1 Evolution 103-4.a : Interface GFC RCBC : modification retour ORDO

Désormais le traitement de retour ORDO ne permet de traiter que l'intégralité du lot pour valider l'accord ORDO :

Version : 7.15250 (1.6.4H) Liste des familles de traitement

Boîte à outils XXV PROGRE-T64 Familles Interfaces GFC

Traitements 2 - Retour ORD

Convention	Av.	Service	Imp.	Intitulé	
1142 00	00	ESSAI	1%	Convention globale pour action PROD3/5	COM
1143 00	00	ESSAI	DRTE	Inscription 1403 / Action PROD3 4	AGEFOS PME
1144 00	00	ESSAI	1%	Inscription 1404 / Action PROD3 4	CA

Toutes les conventions sont sélectionnées et il n'est pas possible de les désélectionner.

*La seule option possible est l'accord ORDO.*

Accord ORDO

Rafraichir

Imprimer

En cas de rejet du lot, il faudra annuler le lot avec le bouton prévu à cet effet dans le traitement d'envoi ORDO :



The screenshot shows the PROGRE software interface. At the top, it displays 'Version : 7.15250 (1.6.4H)' and 'Liste des familles de traitement disponibles'. Below this, there are dropdown menus for 'Familles' (set to 'Interfaces GFC') and 'Traitements' (set to '1 - Envoi GFC RCBC'). The main area is divided into 'Paramètres' and 'Historiques' tabs. Under 'Paramètres', there are fields for 'Dossier' (XXV), 'Service' (Tous), 'Responsable' (Tous), 'Dernier envoi' (4), and 'Dernier reçu' (3). A button labeled 'Annulation dernier envoi' is circled in red. At the bottom, there is a 'Téléchargement' section with a file named 'RECEXT\_0660683J\_13\_04.zip'. A yellow pop-up window on the right contains instructions for 'Export des conventions GFC' and 'Récupérer les conventions'.